

Bondy, le 27 avril 2020

Monsieur Auverlot, Recteur de l'Académie de Créteil,

Monsieur Chaleix, Directeur académique,

Monsieur Troussel, Président du conseil départemental,

Madame Péresse, Présidente de la région Ile-de-France,

Copies à Madame le maire de Bondy, aux élus locaux des parents d'élèves et aux organisations syndicales de l'Académie de Créteil (Snes, Sud, SnFOlc).

s/c de Monsieur Aujard, Proviseur de la cité scolaire Jean Renoir

Les personnels de la cité scolaire — réunis en assemblée générale par conférence téléphonique ce 24 avril (47 présent.e.s) — font part de leurs plus vives inquiétudes suite aux annonces ministérielles de réouverture des établissements scolaires à compter du 11 mai.

En premier lieu, la situation sanitaire de notre département nous interroge sur la possibilité de réouverture des établissements dans ce territoire. Selon *Le Monde* du 5 avril, le département de Seine-Saint-Denis est l'un des plus touchés par la pandémie et souffre d'un excès de morbidité. L'INSEE estime que cette surmortalité est 100% supérieure aux normes calculées entre le 1er mars et le 20 avril 2020, avec 1 859 décès (*Le Monde*, 20 avril 2020). Comment envisager dans ces conditions que les établissements de Seine-Saint-Denis puissent être réouverts ?

Au-delà des spécificités départementales, nous avons été surpris du choix d'entamer le déconfinement en milieu scolaire. L'ordre des médecins, en la personne de son président, le Docteur Patrick Bouet, estime qu'« *il n'y a pas d'explication médicale, infectieuse ou épidémiologique à déconfiner dans le milieu scolaire en premier* » et s'oppose à un retour à l'école le 11 mai. Si des débats scientifiques existent, l'étude de l'Institut Pasteur menée dans l'Oise laisse penser que les enfants sont des vecteurs de la pandémie, et ce d'autant plus que les gestes barrières sont difficiles à respecter pour ce public. Le taux de prévalence du Covid-19 en milieu scolaire indique que celui-ci a été le principal vecteur du virus dans l'Oise. Nous craignons donc qu'un déconfinement du milieu scolaire revienne à remettre le virus en circulation. Au Japon, où les écoles ont été réouvertes le 6 avril, une deuxième vague de contamination a frappé le pays poussant à une nouvelle fermeture des établissements scolaires dès le 13 avril. Le rapport de l'INSERM sur le déconfinement n'envisage dans aucun des *scenarii* de sortie du confinement la réouverture de l'école en mai. Ce même rapport stipule que « *la réouverture des écoles à l'automne ou à l'hiver devrait être explorée dans les mois suivants une fois que l'impact de ces mesures aura pu être évalué* ». Compte tenu de ces données, plusieurs États ont choisi de ne pas reprendre les cours avant septembre. Si nous souhaitons retrouver le chemin de la réouverture des établissements scolaires, nous sommes guidés par le fait que celui-ci se fasse dans de bonnes conditions.

Ainsi, nous reprenons à notre compte l'avis du CHSCT ministériel du 3 avril qui demande un dépistage systématique des élèves et des personnels avant toute reprise, ainsi que le recours à des équipements de protection tels que des masques, conformément aux recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé. Le 21 avril dernier, le Ministre de l'Éducation nationale n'a

pas confirmé que ces outils de lutte contre la propagation du virus seraient déployés. Nous nous en inquiétons.

Nous enseignons dans un établissement scolaire où il nous paraît difficile d'envisager que la « *distanciation sociale* » soit respectée dans les espaces communs. Dans la cour, les couloirs, les toilettes, la cantine, les salles de classes pour certaines exiguës, les contacts sont étroits. Comment assurer la désinfection des locaux, de façon régulière sans mettre en danger les personnels en charge du ménage ? Comment assurer la restauration des élèves très nombreux à être demi-pensionnaires sans risque d'infection ? Comment fonctionner au moment des inter-classes ? Comment s'assurer que les élèves, et les agents, puissent se désinfecter les mains toutes les deux heures comme cela est recommandé ? Autant de questions sans réponse qui ne nous rassurent pas. Le personnel des hôpitaux ne dispose toujours pas du matériel suffisant pour mener à bien sa mission dans le plus strict respect des règles sanitaires : masques FFP2 en quantité suffisante, blouses jetables. Disposerons-nous dans ces conditions du matériel adéquat pour nous protéger, ainsi que les élèves, dès le 11 mai ? Si toutes ces interrogations doivent trouver des réponses pour permettre une réouverture souhaitable des établissements, un retour dès le 11 mai nous semble précipité. Compte tenu des risques sanitaires, de la taille de la cité scolaire, de la situation du département, des retards dans la production des tests en France et dans l'acheminement du matériel, nous avons besoin de temps pour préparer une rentrée en présentiel sereine. La cité scolaire — déjà très affectée par le décès de notre collègue, Ouali Ammouche, infecté par le Covid-19 — a besoin de davantage de garanties pour une reprise.

Au vu des connaissances scientifiques actuelles, nous pensons que la reprise des cours en présentiel pourra se faire lorsque :

- un avis favorable à la réouverture des établissements scolaires aura été donné par les instances scientifiques et médicales.
- la mise à disposition d'un nombre suffisant de tests, de masques, de gants et de produits désinfectants en conformité avec les observations et demandes faites par le CHSCTM du 3 avril sera effective pour les personnels et les élèves.

Dans le cas contraire, nous envisageons de faire valoir notre droit de retrait afin de refuser ce qui nous apparaît comme une reprise improvisée, rejoignant l'avis du groupe de travail « enseignement scolaire » du Sénat relatif aux modalités de retour en classe.

A plusieurs reprises, les instances sanitaires ont indiqué que la pandémie se prolongera au-delà de l'été, obligeant le maintien des gestes barrières et de la distanciation sociale. Les mesures de déconfinement annoncées seront sans doute pérennisées au moins jusqu'en 2021. Dès lors, il nous faut nous projeter et envisager que la rentrée de septembre sera atypique. Plusieurs points soulèvent d'ores et déjà notre attention : comment sera menée la constitution des groupes de spécialités en Première et Terminale à la rentrée ? Quelle sera la structure ? De quels moyens disposerons-nous ? Quels emplois du temps pour les classes et groupes permettront de limiter la contagion ? Il nous semble que les mois de mai et de juin devraient être consacrés à la préparation d'une rentrée en septembre dans des conditions inédites. De plus, afin de permettre des heures effectives réduites et l'ouverture des options sans condition d'inscriptions préalables, il faudrait augmenter la DHG. Au collège, les conditions déjà difficiles avant que ne surgisse la pandémie nécessitaient un.e CPE et deux AED supplémentaires. Afin de garantir des conditions d'accueil décentes, la création de ces postes supplémentaires d'agents est d'autant plus indispensable.

Pour finir, des éclaircissements nous paraissent nécessaires concernant la prise en compte du contrôle continu au troisième trimestre. Qu'en sera-t-il du décalage entre élèves ayant accès à des

cours en présentiel et ceux qui les suivront à distance, sachant que les familles pourront à juste titre au regard de la situation garder leurs enfants à demeure ? Malgré les efforts déployés, les oraux de Français et des épreuves dites d'E3C en Première et Terminale ne pourront pas être préparés dans de bonnes conditions. N'étant pas en mesure d'assurer une préparation à hauteur des enjeux, nous pensons inévitable de les annuler.

En espérant sincèrement que des solutions soient rapidement avancées pour permettre une réouverture des établissements scolaires dans de bonnes conditions.

L'AG des personnels, avec le soutien de leurs sections syndicales Snes, Sud, SnFOlc